



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Metz, le 22 octobre 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO
Tél : 03 87 28 33 41 – 03 87 28 30 87
patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Président de la Communauté de
Communes de Sarrebourg Moselle Sud**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la mise aux normes du système d'assainissement des communes de **BETTBORN** et de **GOSELMING**, réceptionné en date du 3 septembre 2021
RÉF. : Votre dossier n° 57-2021-00456 - Courrier de recevabilité
P.J. : 1 récépissé de déclaration + 1 dossier complété au 21/10/2021

Monsieur le Président,

J'accuse réception en date du 21 octobre 2021 des éléments complémentaires apportés au dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Ø La mise aux normes du système d'assainissement des communes de BETTBORN et GOSELMING

Au vu de ces éléments, et après examen, je vous informe que votre dossier de déclaration est complet et régulier.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Cette opération, ayant fait l'objet d'un récépissé en date du 10 septembre 2021, devra être réalisée conformément au dossier complété et aux plans déposés et respecter les prescriptions du code de l'environnement en matière de police de l'eau et des milieux aquatiques.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Par ailleurs, vous êtes tenus de prévenir l'Office Français de Biodiversité lors du démarrage des travaux en cours d'eau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

Copie à :

- BE BEREST – ZI Maisons Rouges – 8 rue du Luxembourg – 57370 PHALSBOURG
- AERM – Route de Lessy – 57160 ROZERIEULLES - Mme A.L. SCHNEIDER

**Monsieur le Président de la Communauté
de Communes de Sarrebourg Moselle Sud**

**Terrasse Normandie
57304 SARREBOURG**